

REDACTION & ADMINISTRATION: ROUBAIX, rue du Vieil-Abbayeville, TOURCOING, rue VERVÉ, 59

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING mois, 4 fr. 50. - Un an, 48 fr.

L'avenir de Roubaix-Tourcoing commença le DIMANCHE 6 MAI L'HOMME DE LA NUIT PAR Jules de Gastynne

Evolution Papale

Pendant que le gouvernement prêche l'unité la papauté religieuse et, au lieu de l'apôtre, agit, toute la presse catholique à ne pas continuer avec l'acharnement d'autrefois, la lutte contre l'ennemi et le mépris d'être par le monde catholique, on s'efforce de faire passer d'un large esprit de tolérance, le pape répond à l'état d'actualité internationale, par un coup de main vif et bien fait pour ébranler ceux qui s'étaient imaginés et reconnus dans le dévouement papal (voir page 2).

Nous ne pouvons mieux être que de se reporter à l'article paru dans le Paris, du 20 février dernier, qui commente avec son bon sens habituel et son esprit politique si lucide et si apprécié, l'étrange attitude du vieillard du Vatican.

En voici donc d'une autre. Le doux Léon XIII montre les dents. Il prend posture de chef des évêques révoltés. Le Monde publie un document qui ne laisse aucun doute sur cette évolution du pape.

Le Monde est un journal très prudent et on l'on n'écrit pas à la légère quand il s'agit des choses de l'Église. De plus, comme le fait observer le Monde, France, personne n'ignore ses relations avec les hauts autorités ecclésiastiques qui ont assuré la direction et la responsabilité de la politique du ralliement.

Les informations que reçoit de Rome et du journal sur l'attitude du pape, nous ont permis de faire un sondage et on peut en croire le Monde quand il déclare que ses renseignements démontrent tout.

C'est dans Paris. Nous sommes certains que M. Casimir Périer saura conformer ses actes à ses paroles.

RANC

PREMIERE PARTIE

Le risque d'une punition, si grave qu'elle soit, n'est rien, d'ailleurs, auprès de la gravité de ce qui se passait là-bas. On ne pouvait d'ailleurs qu'on ne voit pas, dans le monde, où l'on va le chercher?

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS QUI ONT PRIS LA DÉFENSE.

C'est net : la Curie romaine approuve la rébellion contre la loi des catholiques français. Elle est dans son droit, cette excellente Curie. Vous avez trouvé bon que le Saint-Siège adressât aux fidèles des instructions politiques; s'abusez la loi que vous avez faite vous-même.

Ces sages paroles du Saint-Siège sont motivées, ajoute le Monde, par l'esprit et les tendances hostiles de la loi sur les fabriques, et par la façon dont on a voulu l'appliquer sans tenir compte des justes réclamations de l'épiscopat, sans même se soucier de mettre cette application d'accord avec les déclarations officielles sur l'esprit nouveau. A loi, Spuler! Ah! là! là! j'ai pu dire, les chefs du parti catholique, que, réalisés ou non, après ou non, de démontrer que pour eux, l'esprit nouveau, ça veut dire l'esprit d'obéissance à l'Église.

Ces préliminaires posés, le Saint-Siège fait entendre aux catholiques français qu'ils doivent désormais se tenir en garde contre de vaines paroles de conciliation et d'apaisement et réclamer des actes, attendus qu'ils ont affaire à un gouvernement qui se sent le droit de gouverner et de lever par les sectaires.

Je le trouve bien dit, Spuler, que le jour n'était pas éloigné où il serait représenté comme un affreux sectaire, comme un Ministre intolérant et persécuteur.

Le correspondant du Monde préliminaire catholiques contre les bruits qui couraient au sujet des négociations ayant pour objet de résoudre les questions incidentes de l'archevêque de Lyon. Il est possible que ces négociations aient lieu, seulement, que cela soit bien entendu, il ne s'agit pas d'un accommodement, mais d'une réconciliation. Allons, gouvernement républicain, fais des concessions, ne prie pas les renfermes en grâces après du vieillardi à la soutane blanche!

La communication du Saint-Siège se termine par cette parole : « Si des décisions de ce genre sont prises, le gouvernement français devra pour quelques-uns l'occasion de rouvrir l'ancien débat sur la question constitutionnelle, le gouvernement ne pourra s'en prendre qu'à lui-même. » C'est là et bien un ultimatum, et un ultimatum de la dernière insolence, adressé par le Saint-Siège au gouvernement républicain. On offre à la République la paix ou la guerre, la paix si elle s'incline devant l'Église, la guerre si elle veut imposer à l'Épiscopat le respect de la loi.

M. Casimir Périer a répondu d'avance lundi à l'ultimatum papal lorsqu'il a dit à M. de Mun : « Vous demandez que le gouvernement chargé d'appliquer les lois, proclame et consacre la laïcité de l'État d'abandonner ces lois, de les violer ou de les alléger; c'est demander à l'État laïque de transformer l'Église en un instrument de dévotion, et de demander au Parlement et au Gouvernement de renier l'œuvre de la Révolution. Ce n'est pas pour accomplir pareille tâche que nous sommes ici. »

L'IMPÔT SUR LES REVENU

La décision prise hier par la commission d'impôt sur les revenus, au sujet de la loi sur les impôts, est la suivante : « La commission décide de maintenir l'impôt sur les revenus, mais de modifier les modalités de son application, en ce qui concerne les catégories de revenus. »

En d'autres termes, l'impôt sur les revenus, tel qu'il est prévu par la loi, sera maintenu, mais les modalités de son application seront modifiées, en ce qui concerne les catégories de revenus.

NOS DÉPÊCHES

Le Ministre de l'Intérieur a communiqué au Conseil des Ministres les renseignements qui lui sont parvenus sur la situation de la loi sur les impôts, au sujet de la loi sur les impôts, au sujet de la loi sur les impôts.

Le Ministre des Finances a fait signer un décret portant promotion dans le corps du personnel des employés.

Le Ministre de l'Intérieur a communiqué au Conseil des Ministres les renseignements qui lui sont parvenus sur la situation de la loi sur les impôts, au sujet de la loi sur les impôts.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

La Commission des Finances a tenu son 10^e séance le 5 mai 1924.

A la Chambre

Le Ministre de l'Intérieur a communiqué au Conseil des Ministres les renseignements qui lui sont parvenus sur la situation de la loi sur les impôts, au sujet de la loi sur les impôts.

Le Ministre des Finances a fait signer un décret portant promotion dans le corps du personnel des employés.

Le Sénat

La Commission des Finances a tenu son 10^e séance le 5 mai 1924.

Le Ministre de l'Intérieur a communiqué au Conseil des Ministres les renseignements qui lui sont parvenus sur la situation de la loi sur les impôts, au sujet de la loi sur les impôts.

Le Ministre des Finances a fait signer un décret portant promotion dans le corps du personnel des employés.

Le Ministre de l'Intérieur a communiqué au Conseil des Ministres les renseignements qui lui sont parvenus sur la situation de la loi sur les impôts, au sujet de la loi sur les impôts.

Le Ministre des Finances a fait signer un décret portant promotion dans le corps du personnel des employés.

Le Ministre de l'Intérieur a communiqué au Conseil des Ministres les renseignements qui lui sont parvenus sur la situation de la loi sur les impôts, au sujet de la loi sur les impôts.

Le Ministre des Finances a fait signer un décret portant promotion dans le corps du personnel des employés.

Le Ministre de l'Intérieur a communiqué au Conseil des Ministres les renseignements qui lui sont parvenus sur la situation de la loi sur les impôts, au sujet de la loi sur les impôts.

Restitution aux obligataires de Panama

Paris, 5 mai. — Le Sénat a adopté la loi relative à la restitution aux obligataires de Panama.

Le Sénat a adopté la loi relative à la restitution aux obligataires de Panama.

Le Sénat a adopté la loi relative à la restitution aux obligataires de Panama.

Le Sénat a adopté la loi relative à la restitution aux obligataires de Panama.

Le Sénat a adopté la loi relative à la restitution aux obligataires de Panama.

Le Sénat a adopté la loi relative à la restitution aux obligataires de Panama.

Le Sénat a adopté la loi relative à la restitution aux obligataires de Panama.

Le Sénat a adopté la loi relative à la restitution aux obligataires de Panama.

IMMENSE INCENDIE A L'ARSENAL DE TOULON

Toulon, 5 mai. — Un incendie immense a éclaté à l'arsenal de Toulon.

Un incendie immense a éclaté à l'arsenal de Toulon.

Un incendie immense a éclaté à l'arsenal de Toulon.

Un incendie immense a éclaté à l'arsenal de Toulon.

Un incendie immense a éclaté à l'arsenal de Toulon.

Un incendie immense a éclaté à l'arsenal de Toulon.

Un incendie immense a éclaté à l'arsenal de Toulon.

Un incendie immense a éclaté à l'arsenal de Toulon.

LES ANARCHISTES

Continuation de l'insurrection.

Continuation de l'insurrection.

Continuation de l'insurrection.

Continuation de l'insurrection.

Continuation de l'insurrection.

Continuation de l'insurrection.

Continuation de l'insurrection.

Continuation de l'insurrection.

Publication de l'avenir de Roubaix-Tourcoing 11